



Séance ordinaire du conseil municipal Lundi le 5 septembre 2017

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce cinquième (5^{ème}) jour de septembre deux mille dix-sept (2017) à dix-neuf heures trente (19h30), au 12 rue de l'Église, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Mesdames:	Hélène Laboissonnière, maire
Monsieur :	Yvan Bouchard, conseiller siège 2
	Siège 3 vacant
Monsieur :	Jean Bernier, conseiller siège 4
Madame :	Léda Villeneuve, conseillère, siège 5
Monsieur :	Gilles Gagnon, conseiller siège 6
Absente :	Madame Guylaine Pelletier, conseillère siège 1

Formant quorum sous la présidence de Madame Hélène Laboissonnière maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Madame le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1. Ouverture de la séance à 19h30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 août 2017
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 août 2017
6. Correspondance
7. Gestion Financière
 - 7.1. Factures du mois
 - 7.2. Transaction de vente remorque à benne
 - 7.3. Adjudication contrat déneigement des cours municipales
8. Législation
 - 8.1. Adoption -- Règlement 02-2017 Concernant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation
9. Administration
 - 9.1. Offre de services forfaitaires Dufresne Hébert Comeau, avocats
 - 9.2. Fin de contrat du chargé de projet
10. Loisirs et culture
 - 10.1 Parc intergénérationnel
11. Aménagement, urbanisme et développement
 - 11.1 Adoption du plan d'action 2017-2022, présenté dans le cadre du Plan de développement local
12. Varia
13. Période de questions
14. Prochaine séance de travail
15. Prochaine séance ordinaire
16. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER AOÛT 2017		
ARPENTAGE CÔTE-DU-SUD	Virée mun. Rte du Collège	1 237.14 \$
AUDREY D'ANJOU	InfOnésime 07-08-09 2017	256.00 \$
BURO PLUS	InfOnésime septembre 2017	115.32 \$
BURO PLUS	Papier 8.5x11, contrat serv. 9198	141.03 \$
EDITH DUBÉ	Remb. camp de jour	100.00 \$
ENTREPRISES CAMILLE OUELLET & FILS	Pièces TEU	183.04 \$
FONDS D'INF. TERRITOIRE	Mutations	16.00 \$
GRUPE DYNACO	TEU, Bacs roulants	241.34 \$
KAMCO CONSTRUCTION	Cloture pont couvert (location)	275.94 \$
LE PLACOTEUX	Appel d'offres	381.72 \$
MATHIEU SIROIS	Correction plan dév.	180.00 \$
MRC DE KAMOURASKA	Kil. Insp. rég. juin 2017	62.78 \$
PAVAGE RÉPARATIONS FRANCOEUR	Réparation asphalte	12 417.30 \$
POLYVALENCE BÉRUBÉ	Réso 136-2016 3/3	705.49 \$
PUBLICITÉ P.A. MICHAUD	Alupamel	126.47 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	Tonnage juillet 2017	196.87 \$
STEVE MARTIN	Contrat ent. mén. Réso 200-2016	600.00 \$
TRANSPORT EN VRAC	Rép. Trou d'homme - ch. du Portage	3 574.93 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE	Niveleuse juillet 2017	2 474.84 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Tonnage juillet 2017	968.97 \$
VIRGINIE ARSENAUT-JACQUES	Remb. camp de jour	100.00 \$
	Sous-total	24 355.18 \$
BELL CANADA	418-856-3018	182.12 \$
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	35.02 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	260.54 \$
VISA	Frais de poste-déshumidificateur	462.56 \$
MARYSE LIZOTTE	Formation DGEQ RDL	73.33 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2017-08-31	5 883.75 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2017-08-31	3 619.79 \$
GRAND TOTAL		34 872.29 \$

Rés.156-2017 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.157-2017 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour

ADOPTÉE

Rés.158-2017 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 août 2017

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 août 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Mutuelle des municipalités du Québec, ristourne de 1 717\$
Service intermunicipal de sécurité incendie, demande d'appui lien de communication radio
Mont-Noir
Arpentage Côte-du-Sud, plan cadastral
MRC de Kamouraska, copie du règlement 208-2017 modifiant le règlement 196 portant
sur le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska
visant à ajouter les limites des périmètres d'urbanisation des municipalités de Saint-
Alexandre de Kamouraska et de Saint-Pacôme suivant les ordonnances d'exclusion de la
Commission de protection du territoire agricole
Fondation André Côté, concert-bénéfice
DGEQ, élections municipales 2017, informations aux présidents d'élection

Gestion financière

Rés.159-2017 Factures du mois

Il est proposé monsieur le conseiller Yvan Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le paiement des comptes du mois d'août 2017 au montant de **34 872.29\$**.

ADOPTÉE

Rés.160-2017 Transaction de vente remorque à benne

Attendu que, la remorque à benne portant le numéro d'identification:
2NEE13B11DS007474, appartenant à la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth a été
mise en vente par soumission avec prix de départ fixé à 4 000\$ (Rés.082-2017);

Attendu qu'au premier appel d'offres l'unique soumission présentée était non-conforme;

Attendu qu'une soumission fût reçue hors période de recevabilité, laquelle soumission fut
rejetée;

Attendu qu'un deuxième appel d'offres a été effectué;

Attendu qu'une soumission a été reçue pour l'acquisition de la remorque par l'entrepreneur
Jérôme Dubé;

Attendu que la soumission est conforme et elle est au montant de quatre mille cent soixante-
seize dollars (4 176\$);

Attendu que la transaction à intervenir est finale, sans aucune garantie, la remorque étant
accepté par l'acquéreur telle quelle;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil accepte de procéder à la transaction de vente de la remorque pour la somme
de quatre mille cent soixante-seize dollars (4 176\$);

Que la directrice générale soit autorisée à signer tout document relatif à cette transaction.

ADOPTÉE

Rés.161-2017 Adjudication contrat déneigement des cours municipales

Considérant qu'un seul soumissionnaire a répondu au 2^{ème} appel d'offres pour le
déneigement des cours municipales (Rés.116-2017), soit Ferme Guy Lévesque enr.;

Considérant que la soumission est conforme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth accorde le contrat de trois ans à Ferme
Guy Lévesque enr. au montant de 19 998.74\$ taxes incluses;

Que madame Hélène Laboissonnière, maire et madame Maryse Lizotte, directrice
générale sont autorisées à signer le contrat de déneigement des cours municipales pour
et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

Législation

Rés.162-2017 Adoption du Règlement 02-2017 Concernant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, une copie du projet de règlement 02-2017 Concernant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation a été remise aux membres du conseil municipal au plus tard 2 jours juridiques avant la présente séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Règlement 02-2017, Concernant l'imposition d'un droit supplétif au droit de mutation soit adopté.

ADOPTÉE

Administration

Rés.163-2017 Offre de services forfaitaires Dufresne Hébert Comeau, avocats

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de continuer d'obtenir des services juridiques en droit municipal et en droit du travail;

Attendu que la municipalité a confié le mandat de services professionnels en droit municipal et droit du travail à Me Rino Soucy du cabinet Dufresne Hébert Comeau ;

Attendu que la municipalité désire continuer d'être représentée par Me Rino Soucy et de retenir ses services en droit municipal et en droit du travail;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la Municipalité profite du service-conseil de Dufresne Hébert Comeau avocats au coût annuel de 400\$ plus taxes.

ADOPTÉE

Rés.164-2017 Fin de contrat du chargé de projet

Attendu que le travail pour lequel un contrat est intervenu entre les parties est réalisé;

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

De préparer les documents de fin d'emploi du chargé de projet en date du 15 septembre 2017;

D'autoriser le paiement à l'employé des sommes qui lui sont dues.

ADOPTÉE

Loisirs et culture

Rés.165-2017 Parc intergénérationnel

Considérant la fin de la phase 2 de 3 du Parc Intergénérationnel;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le décaissement de 9 620.17\$ à partir du surplus libre.

ADOPTÉE

Aménagement, urbanisme et développement

Rés.166-2017 Adoption du plan d'action 2017-2022, présenté dans le cadre du Plan de développement local

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth accepte le Plan d'action 2017-2022 inclus dans le Plan de développement local.

ADOPTÉE

VARIA

Tour de table des élus

Le maire présente le plan de développement.

Période de questions (ouverture à 19h44, fermeture à 19h46)

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

Prochaine séance de travail

Lundi le 25 septembre 2017

Prochaine séance ordinaire

Lundi le 2 octobre 2017

Rés.167-2017

Levée de la séance

Il est proposé monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à dix-neuf heures quarante-six (19h46).

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Hélène Laboissonnière, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales